### Réunion révolutionnaire à Paris

Paris, 15 juin. — Une réunion révolutionnaire a eu lieu à la salle du Commerce, rue du Faubourg du-Temple ; elle a été loin d'être aussi calme que la première.

Elle était présidée par M. Vaillant, conseiller municipal, assisté de MM. Baudin et Thivrier, députés.

Après les discours de MM. Vaillant et Camélinat, qui se sont livrés à l'apologie des terroristes russes, en injuriant la « République bourgeoise », M. Tabarand est monté à la tribune.

Les paroles de l'orateur soulèvent des protestations de la part des anarchistes. Ces derniers escaladent la tribune.

Les marxistes protestent; des deux côtés, des injures et des mots grossiers sont échangés; on s'insulte de part et d'autre.

Bientôt des paroles, on arrive aux coups; une bousculade se produit de toute part, on se cogne. La mêlée devient générale.

Les combattants, trouvant que les poings ne suffisent pas, se battent à coups de cannes et de chaises.

En présence de cette bagarre, le patron de l'établissement éteint les becs de gaz et les assistants se répandent dans la rue où la bataille continue.

Mais les agents arrivent et dispersent les groupes.

Le combat a été sérieux et quelques personnes ont été grièvement blessées.

### Un voyage qui coûte cher

Paris, 15 juin. — La grande-duchesse Eugène de Leuchtenberg, cousine du tsar, qui était depuis assez longtemps à Paris, malade à l'hôtel Continental, quitte ce matin la France pour retourner à Saint-Pétersbourg.

Ce départ a lieu dans des conditions tout à fait exceptionnelles qui méritent d'être signalées.

La grande-duchesse a passé la nuit en gare du Nord, attendant le départ du train qui aujourd'hui l'a transportée en Russie.

Son état étant toujours bien mauvais, les médecins, tous membres de l'Académie de médecine, consultés, il y a quelques jours, ont émis l'avis que la grande-duchesse ne pouvait supporter que difficilement de se lever de grand matin et comme le train rapide de Russie part à 8 h. 15 du matin, ils ont déclaré qu'il fallait conduire la malade, dès la veille, à la gare, où elle attendrait dans son wagon le départ du train.

Le voyage de la grande duchesse, y compris la nuit passée en wagon à la gare du Nord et les travaux d'aménagement nécessaires par l'installation d'un lit spécial dans le wagon, ne coûtera pas moins de 7,000 francs.

Il est probable que, pour une vulgaire mortelle, les medecins auraient trouvé que le lever matinal n'avait rien de dangereux.

### Les promotions militaires du 14 juillet

Paris, 15 juin. — L'*Echo de Paris* annonce que les promotions d'officiers qui auront lieu à l'occasion du 14 juillet vont être préparées par les différentes directions du ministre de la guerre.

Comme il n'y a pas eu de mouvement d'avancement au mois de mai, les promotions sont très importantes, sauf dans le cadre des généraux, où il existera seulement trois vacances de divisionnaires : les généraux de division Lambert, Thomas et Thiery sont atteints par la limite d'age et quitteront l'activité.

### La taxe supplémentaire sur les congréganistes

Paris, 15 juin. — On lit dans le *Siècle*, organe de M. Brisson :

« On a vu qu'un amendement de M. Henri Brisson proposait de porter aux recettes du budget de 1891 les sommes arriérées, dues par les congrégations religieuses à titre de droit d'accroissement et dont le recouvrement avait été suspendu par suite du procès qui vient de se terminer par un arrêt de la cour de cassation donnant gain de cause à l'Etat.

» Il résulte de nos renseignements que l'administration des finances n'a pas attendu cette proposition pour poursuivre le recouvrement dont il s'agit et on peut considérer maintenant comme certain que les droits arriérés rentreront avant la fin de l'année.

» Ce sera donc l'exercice 1890 qui bénéficiera de cette plus-value. »

### La Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles

Paris, 15 juin. — On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

« Le gouvernement belge a distribué aux plénipotentiaires des puissances représentées à la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles une épreuve du projet d'acte général.

» C'est dire que les travaux de cette intéressante assemblée internationale sont près d'être terminés.

» Il y a quelques points sur lesquels l'accord n'est pas définitif, mais les difficultés se circonscrivent de jour en jour et le moment approche où les plénipotentiaires qui font partie de la Conférence de Bruxelles pourront se séparer en emportant la satisfaction d'avoir puissamment coopéré au triomphe des principes de civilisation et d'humanité en Afrique. »

### Les grèves dans le Rhône

Lyon, 13 juin. — Les grèves de gaziers et de tailleurs de pierres continuent sans incident.

Les directeurs de la compagnie du gaz ont repris une dizaine de vieux ouvriers qui n'avaient pas pris part à la grève, mais que le syndicat avait empêché de travailler.

On annonce que trois mille tisseurs de Tarare viennent de se mettre en grève, réclamant une augmentation de salaires et une réduction des heures de travail.

### Un procédé de M. Crispi

Rome, 15 juin. — M. Crispi a trouvé un ingénieux moyen d'arrêter la dégringolade de l'Italien.

Il vient, sous les peines les plus sévères, d'en interdire la vente. C'est ainsi que deux agents de change de Tunis qui étaient vendeurs se sont vus condamner à trois mois de réclusion.

### Le complot nihiliste

On lit dans la *Gazette de Moscou* :

« Nous devons une grande reconnaissance au gouvernement français qui a pris une part si active dans l'arrestation des anarchistes russes ; mais la vérité nous oblige à confesser que le principal de la besogne a été fait par notre police à Paris.

» Ajoutons qu'elle a été aidée par les autorités françaises avec beaucoup de bonne volonté et d'empressement. »

Vienne, 15 juin. — D'après les avis télégraphiques reçus de Varsovie, les autorités russes de cette ville ont arrêté et interné dans la citadelle un étudiant autrichien, nommé Schlein, bien que celui-ci fut pourvu d'un passeport parfaitement en règle.

On annonce d'autre part que la police autrichienne a expulsé de Lemberg et reconduit à la frontière un Russe, nommé Sloniski, lequel appartient, paraît-il, à cette bande de conspirateurs dont plusieurs membres furent arrêtés l'an dernier à Zurich pour fabrication illicite de bombes.

### Complot contre le Czar

Saint-Pétersbourg, 15 juin. — La cour de Russie aurait quitté subitement le palais de Gatchina à la découverte d'une mine qui devait faire sauter les appartements du czar.

On parle de nombreuses arrestations même parmi le personnel du château.

Une véritable terreur régnerait dans les régions officielles par suite d'informations établissant la présence dans la capitale de plusieurs individus appartenant à la secte des terroristes et qu'on croyait jusqu'ici réfugiés à l'étranger.

Les mesures de surveillance les plus sévères sont prises à la frontière.

### Incendie au magasin d'armes de Bologne

Bologne, 15 juin. — Un incendie a éclaté dans le magasin d'armes de la direction de l'artillerie territoriale.

Trente mille fusils ont été détruits.

L'incendie serait dû à la malveillance.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

## UN ACCIDENT DANS LA COUR DES POMPIERS

### DEUX HOMMES GRIÈVEMENT BLESSÉS

Un malheureux accident s'est produit dimanche, vers neuf heures du matin, dans la cour des Pompiers.

La fête de la Saint-Mamert, que le corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix célèbre chaque année, vers la Pentecôte, avait été fixée au dimanche 15 juin.

La fête avait été annoncée la veille au soir par des salves d'artillerie et dimanche les salves avaient recommencé à neuf heures. On se servait d'un petit canon mesurant environ quarante centimètres de longueur; ce canon a fait explosion et a déterminé la catastrophe que nous allons raconter.

### L'accident

Six coups de canon avaient déjà été tirés et on allait en tirer un septième, lorsqu'une détonation formidable se produisit.

A droite et à gauche du canon se tenaient debout le sapeur Castelain et le pompier Bécue. Castelain, venait de mettre le feu au moyen d'une mèche, lorsque le canon sauta en mille morceaux.

Les deux pompiers reçurent des éclats sur tout le corps; M. Castelain s'affaissa, M. Bécue eut la force de rester debout, pendant quelques instants.

Des débris d'acier avaient été lancés dans toutes les directions; les uns avaient même atteint la toiture, faisant de larges entailles dans les murailles fraîchement peintes de l'Hôtel-de-ville, d'autres avaient frappé les fenêtres de l'Hôtel des Pompiers et les vitres avaient volé en morceaux. Un éclat a même été trouvé dans la rue Neuve.

Au bruit de la détonation, les pompiers et les agents de police du poste central se portèrent au secours des blessés.

### Les victimes

Le sapeur Castelain avait le bras droit horriblement mutilé et presque séparé du corps.

Quant à M. Bécue, il se plaignait de fortes douleurs dans les reins et dans les intestins. Il avait trois doigts de la main droite brisés en plusieurs endroits et un épanchement sanguin considérable dans l'aine.

On courut chercher des civières et les deux victimes furent conduites à l'Hôtel-Dieu.

Il y avait a ce moment plusieurs milliers de personnes sur la Grand'Place.

Le sapeur Castelain habite la rue de la Perche, où il exerce le métier de menuisier-charpentier; il est âgé de 48 ans et a cinq enfants, dont deux sont mariés.

Le pompier Bécue, n'est âgé que de trente ans et demeure rue de Lille, impasse Bonte. Il est marié mais n'a pas d'enfant. Il est ouvrier charron.

La femme de M. Bécue est arrivée à l'Hôtel-de-Ville quelques instants après que le corps de son mari avait été transporté à l'hôpital. La douleur de cette dame faisait peine à voir.

### A l'Hôtel-Dieu

La victime la moins atteinte est M. Camille Bécue. Il a été placé dans la salle Saint-Jean, où M. le docteur Butruille a pansé ses blessures.

M. Castelain a été mis en traitement dans la salle affectée aux opérations. L'amputation du bras a été faite presque aussitôt, un peu au-dessus du coude. Il avait été, paraît-il, un moment question de désarticuler l'épaule, le blessé ayant reçu à cet endroit une forte secousse : mais cette opération qui est toujours très dangereuse a été négligée, l'omoplate n'ayant pas été atteinte.

L'état des deux victimes est grave.

Quelques instants après l'accident, M. Julien Lagache, maire de Roubaix, plusieurs conseillers municipaux, les officiers du corps des sapeurs-pompiers, M. Denis, médecin du corps et plusieurs autres personnes se sont rendus à l'hôtel-Dieu pour prendre des nouvelles des victimes et leur donner des marques de leur sympathie.

### Les causes de l'accident

On est unanime à dire que c'est par suite d'une charge trop grande de poudre que l'accident a eu lieu. Plusieurs personnes, en effet, ont remarqué que les détonations étaient entendues de très loin; le vent aidait à les étendre, les bourres étaient-elles trop fortes, nul ne le sait et il sera bien difficile de déterminer au juste la cause de cette catastrophe.

Le pompier Bécue a déclaré que la charge de poudre, qui avait été mise dans le canon, équivalait au contenu d'un *verre à goutte* : ce qui serait en quelque sorte la quantité réglementaire de poudre dont on se servait habituellement pour la détonation

Le canon avait été placé au milieu de la cour, la bouche tournée du côté de la muraille où se trouve le bureau des avertisseurs, et fixé à deux pièces de bois qui ont été réduites en miettes.

Il est à remarquer que la catastrophe aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

En effet, l'agent Dubois, qui était dans la cour, a senti au-dessus de la tête, un courant d'air établi par le lancement d'un débris de fer.

Une autre circonstance est aussi à mentionner. L'adjudant des pompiers, M. Fried, avait fait placer dans un rayon de quelques mètres, entourant le canon, une barrière pour empêcher le public d'approcher trop près de l'arme. Cette précaution a evité un malheur plus grand.

M. Barroyer, commissaire central, accompagné de M. Guarguald, commissaire de police du 2e arrondissement, s'est rendu dans la cour des pompiers et a fait réunir tous les débris du canon qu'il a conservés pour ouvrir une enquête sur les causes qui ont pu amener cette explosion.

De nombreux curieux n'ont cessé de stationner durant toute la journée, devant l'Hôtel-de-Ville, l'Hôtel-Dieu et les maisons des victimes, commentant ce malheur, qui a produit une très vive émotion.

---

On n'a pas cru devoir ajourner, par égard pour les invités venus du dehors, la fête de la St-Mamert.

A onze heures et demie a eu lieu la revue, sur la Grand-Place, par M. Pierre Destombes, adjoint.

A son arrivée, la *Grande Harmonie* a joué la *Marseillaise*, M. Pierre Destombes a passé dans les rangs et a félicité M. le capitaine commandant Lanciaux et les officiers sous ses ordres de la bonne tenue des hommes qui lui étaient présentés.

Le défilé a alors commencé et les pompiers ont montré beaucoup d'ensemble et de précision.

Le corps des sapeurs pompiers, précédé de la *Grande Harmonie*, a fait ensuite sa promenade traditionnelle dans les rues de Roubaix.

A trois heures et demie, un banquet réunissait 175 convives dans la grande salle de l'hôtel.

M. Pierre Destombes, représentant l'administration municipale, avait à sa droite, M. H. Catteau, président de la *Grande-Harmonie*, et, à sa gauche, M. Lanciaux, commandant des sapeurs-pompiers.

Au nombre des invités se trouvaient MM. Brunfaut, commandant des sapeurs-pompiers d'Ypres, Jonckeere, Delmotte et Ducornay de la même compagnie, Raickem, commandant et Vanreable, sous-lieutenant de Courtrai, Delahousse, lieutenant, Gille, sous-lieutenant, Roger, commandant et Platel, sous-lieutenant, de Croix, Cardon, président de la *Grande Fanfare*, Koszul, directeur de la *Grande Harmonie*, Monmarché, chef de la *Grande Fanfare*, Lepers, ex-commandant des pompiers de Lannoy, Delannoy, de Croix, chevalier de la Légion d'Honneur, Dumoulin, sergent-major représentant les sapeurs-pompiers de Cysoing, Barroyer, commissaire central, Devernay, Duhamel, Aubin, chefs de service à la mairie, etc., etc.

Au dessert M. Pierre Destombes s'est exprimé en ces termes.

« Messieurs,

» Au nom de l'administration municipale, je bois à la santé de M. Carnot, président de la République française.

» Je bois également à la santé du corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix dont la tâche toute d'abnégation et de dévouement est toujours si noblement remplie.

» Ce matin même, Messieurs, un horrible accident qui a atteint deux de vos dévoués compagnons, Castelain et Bécue, a assombri le début de votre fête. Qu'il me soit permis, Messieurs, de témoigner publiquement à ces fidèles serviteurs et à leur famille, la part très vive que nous prenons à ce malheur.

» Je dois en terminant une mention toute spéciale au commandant Lanciaux placé à la tête de votre corps. L'administration municipale, le remercie, ainsi que vous tous, Messieurs, du zèle, du dévouement dont elle a déjà recueilli tant de preuves. Elle vous assure de toute sa sollicitude, soyez certains que son appui ne vous fera pas défaut.

M. le capitaine Hubert s'est ensuite levé et a dit :

« Messieurs,

» Au nom de notre commandant encore malade, permettez-moi, messieurs, de vous remercier très sincèrement des marques de sympathie que vous nous donnez en assistant à notre banquet.

» Je porte un toast d'abord à l'autorité municipale composée d'hommes dévoués et désintéressés, qui ne cherchent qu'à élever de plus en plus notre œuvre en nous accordant l'augmentation de matériel et l'augmentation de subsides à la caisse de retraite dont les ressources étaient insuffisantes pour accorder à nos vieux pompiers une petite pension. Il est à espérer que des récompenses honorifiques seront aussi accordées en plus grand nombre aux bons serviteurs.

Finalement, votre sympathie enflamme notre courage et excite notre dévouement, aussi nous ne faillirons jamais à la tache sublime qui nous est imposée, et nous le ferons avec une abnégation et un désintéressement incontestables.

» Nous sommes sur le qui-vive pour poursuivre l'œuvre de sacrifice et de dévouement qui est la base même de notre sympathie et de notre fraternelle union.

» Je propose un vivat chaleureux en l'honneur de l'autorité municipale. »

Le vivat est chanté et M. le capitaine Hubert termine ainsi :

« Je remercie aussi sincèrement tous ces messieurs et nos chers confrères qui ont bien voulu nous honorer de leur presence et assister à notre banquet de famille.

» Je propose un chaleureux vivat en leur honneur.

M. Raickem, commandant les Sapeurs-Pompiers de Courtrai, prend ensuite la parole et retrace les liens qui unissent la Belgique à la France. « Je suis heureux, dit-il, de me trouver au milieu de vous. Voilà 27 ans que nous nous connaissons et chaque fois, je me fais une fête de vous revoir. Afin qu'il soit rendu à chacun selon ses œuvres, je propose de boire aux pompiers de Roubaix ; il faut que chacun en cette journée ait sa part de louanges. »

M. Brunfaut, commandant les sapeurs pompiers d'Ypres prononce ensuite un toast plein de patriotisme. « Jamais, a-t-il dit, en terminant, nous n'oublierons ce que nous devons à la France. Pour nous Belges, il n'y a pas de frontière, nos deux nations sont sœurs! Ce que nous sommes, nous le devons à la France ! Vive la France! »

Le représentant du *Journal de Roubaix* a dit quelques mots, et M. Roger, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Croix, a clôturé la série des toasts. Il a bu à l'union des sapeurs-pompiers de Roubaix et de Croix et a proposé de chanter un vivat en leur honneur.

M. le capitaine Hubert a annoncé ensuite qu'en présence du malheur qu'on avait à déplorer, le bal qui, chaque année, clôturait cette fête, était, par ordre supérieur, contremandé. Cette mesure a trouvé, dans l'assemblée une approbation générale.

A huit heures et quart, le banquet était terminé.

---

**Société artistique de Roubaix-Tourcoing.** — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« La commission administrative de la société artistique de Roubaix-Tourcoing a l'honneur d'informer les membres de la société que l'assemblée générale des sociétaires, prévue par l'article XIV des statuts, aura lieu au local de la société rue de l'Alouette, le vendredi 27 juin, à 8 h. 1/2 du soir.

» Ordre du jour : 1. Exposé de la situation de la société ; 2. Reconstitution de la société ; 3. Nomination d'une nouvelle Commission.

---

**Entre frères.** — Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, une scène regrettable s'est passée dans la rue de l'Alouette, cour Lepers, entre les frères Jules et Victor Leducq.

Depuis quelque temps déjà Victor Leducq paraissait en proie à une violente surexcitation. Dimanche vers huit heures du matin il se rendit chez son père et lui annonçait qu'il voulait se faire mettre en prison dans le courant de la journée.

Le père n'attacha aucune importance à ces propos, d'autant plus que son fils en le quittant se rendit dans un estaminet et continua à boire jusqu'à deux heures de l'après-midi ; il se présenta alors de nouveau chez son père, un vieillard d'une soixantaine d'années, et le menaça de lui donner des coups; son frère Jules qui était précisément là à ce moment arriva bientôt et voulut s'interposer. Victor Leducq rendu furieux par cette intervention, se jeta sur son frère; une lutte s'engagea dans laquelle Jules reçut un coup de couteau à la cuisse gauche.

Le bruit de cette rixe sanglante se répandit bientôt dans tout le quartier; des agents de police ne tardèrent pas à arriver et procédèrent à l'arrestation de Victor Leduc qui a été conduit au poste de police du 1er arrondissement en attendant qu'il soit transféré à la prison de Lille.

Les blessures de Jules Leduc n'offrent aucune gravité.

---

Dans la nuit de samedi à dimanche, une femme de 28 ans, se présentait au poste de police du troisième arrondissement, déclarant que son mari l'avait battue. Elle portait en effet une légère blessure à la joue gauche.

Elle pria un agent de vouloir bien l'accompagner chez elle rue Bernard.

Quand l'agent arriva, le mari, J. Lanssens, refusa de le suivre. l'injuria et le maltraita de telle façon qu'on fut obligé de le ligotter pour le conduire au poste.

---

**Samedi**, vers six heures du soir, M. B..., de la rue Meyerbeer, se rendait à l'école de natation. Il y trouva un ouvrier de la rue de la Basse-Masure, Guillaume B... qui sans rime ni raison le poursuivit de ses quolibets.

M. B... voulut imposer silence à son interlocuteur mais celui-ci fit la sourde oreille et répondit par des coups de poing.

Un agent de police dut intervenir et dresser un rapport.

---

**Les chiens en fourrière.** — Dans la journée de samedi, sept chiens ont été mis en fourrière, et cinq contraventions dressées pour divagation.

---

**Les processions de la Fête-Dieu.** — A Croix, comme dimanche dernier, la procession a été très belle et a suivi le même parcours.

A Wasquehal, les maisons étaient décorées et de nombreux arcs-de-triomphe avaient été élevés.

A Lannoy, comme dimanche dernier, une foule nombreuse a pris part à la procession qui s'est déroulée sur un parcours de plus de 500 mètres.

A Hem. — Une vingtaine de cavaliers ouvraient la marche et la musique municipale, dont M. Leclercq-Taffin, est le président, faisait partie du cortège.

A Lys-les-Lannoy. — Deux sociétés musicales avaient prêté leur concours ; *La Lyre ouvrière* et *les Amis réunis*.

---

**Leers.** — Conseil municipal. — *Séance du 15 juin 1890.* — La séance est ouverte à neuf heures dix minutes, sous la présidence de M. Hespel, adjoint.

Sur la demande de M. Picavet, le huis-clos est voté à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour comportait : 1° Chemin d'intérêt commun n° 155 de Leers à Roubaix; 2° Demande de classement de chemin d'intérêt commun du chemin vicinal n° 2 dit de Gibraltar; 3° Supplement de traitement aux instituteurs.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

## TOURCOING

**Une distinction bien méritée.** — Dans sa séance de mercredi dernier, le conseil de direction de la Caisse d'épargne a décerné une médaille d'or à M. Gaspard Desurmont-Motte qui, pendant quarante ans, a prêté un concours dévoué à l'utile institution de l'épargne populaire; c'est là une décision qui honore ceux qui en ont pris l'initiative et notre honorable concitoyen qui en a été l'objet. En offrant cette médaille à M. Gaspard Desurmont, le Conseil de direction de la Caisse d'épargne s'est fait l'interprète des sentiments de reconnaissance de la population toute entière.

---

**Les processions.** — Les processions des diverses paroisses de la ville ont eu lieu à l'issue de la grande messe. Le temps était on ne peut plus favorable. Celle de Notre-Dame et de Saint-Christophe réunis, s'est faite avec la même pompe et l'ordre admirable du dimanche précédent.

Au Sacré-Cœur la cérémonie a été tout particulièrement imposante : les différents groupes, disposés symétriquement, ont toujours parfaitement maintenu leur distance. Le coup d'œil sur le boulevard, où on avait dressé trois fausses portes, portant en lettre d'or des indications au Sacré-Cœur, était magnifique. Toutes les maisons étaient ornées de bannières. On remarquait, entre autres, la décoration de la maison, qui fait face à l'Eglise. La façade du Lycée était pavoisé de faisceaux de drapeux tricolores.

---

**Excursions.** — Nous donnons plus loin le programme d'une excursion à la forêt de Mormal organisée pour le dimanche 22 courant, par la société de géographie de Lille.

---

Les membres de la société de Tourcoing qui désireraient prendre part à cette excursion sont invités à se faire inscrire avant mercredi 18 courant, en versant le coût approximatif de la dépense, soit 14 fr. chez le secrétaire de la société, M. J. Petit-Leduc, rue des Poutrains, 42.

---

**Comité de protestation des débitants de boisson.** — Ce comité, qui a été formé dernièrement, dans une première réunion à l'estaminet Volt-Catteau, à la Malcense, vient de convoquer tous les intéressés, hôteliers, cafetiers, cabaretiers, à une assemblée générale qui sera tenue mercredi prochain, 18 courant, dans la salle du Casino, rue Nationale, à 8 heures du soir. L'ordre du jour porte : signature des protestations ; formation d'un syndicat ; communication très importante.

---

**Société de secours aux blessés militaires.** — M. Léon Monnier président du comité de Tourcoing, nous adresse la communication suivante :

« La société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer (Croix Rouge française), a tenu, le jeudi 12 juin, l'assemblée générale annuelle de ses membres fondateurs.

» M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la société, a présenté le compte rendu des opérations du dernier exercice.

» L'analyse de ce rapport fait ressortir les faits suivants :

» La Société a distribué, tant aux victimes des dernières expéditions coloniales, qu'à celles des guerres antérieures, une somme de 96,000 francs; ce qui porte le montant des secours distribués par elle, depuis le retour de la paix, à trois millions deux cent mille francs.

» Elle a augmenté, pour une valeur de 100,000 fr., les dépôts de matériel et d'ambulance, dont les éléments types ont obtenu à l'Exposition de 1889, un grand diplôme d'honneur.

» Elle a poursuivi l'organisation préparatoire de ses services du temps de guerre : hôpitaux temporaires, hôpitaux auxiliaires du théâtre de la guerre, infirmeries de gare. Au point de vue des évacuations, elle a voté un crédit de 200,000 francs pour l'acquisition d'un nouveau train sanitaire.

» Elle a multiplié ses cours de dames infirmières, et ses écoles de brancardiers.

» Elle a constitué quatre-vingt quatre nouveaux comités d'hommes et de dames ; elle compte aujourd'hui 42,000 membres.

» Le montant de ses cotisations annuelles s'est élevé le cent mille francs dans ces trois dernières années.

» Pour 1889, elle a reçu en dons exceptionnels une somme de 31,823 francs, et réalisé 91,068 francs de legs.

» Le rapport financier a été présenté par M. Paul Biollay, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.

» L'assemblée a réélu comme membre du Conseil M. le marquis de Vogue.

» Elle a élu comme nouveaux membres; M. le docteur Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine, M. Farré, ancien Directeur des services civils en Algérie, M. Hébrard, Président du Syndicat de la Presse, M. le docteur Meige, M. le marquis de Vassart d'Hozier.

---

**Encore un suicide par strangulation.** — Encore un suicide accompli dans les mêmes circonstances que celui du malheureux Louis Louage, que nous avons relaté il y a quelques jours.

Henri-Joseph Choeraux, tisserand, âgé de 35 ans, demeurait autrefois sentier de Roncq. C'était un excellent travailleur, et tous ceux qui le connaissaient s'accordent à faire son éloge. Il faisait très bon ménage et était père de 5 enfants, dont l'aîné n'est âgé que de 10 à 12 ans. Les besoins de la famille augmentant, il eut la funeste idée de s'établir cabaretier, rue St-Roch; et, pour alléger les charges du ménage, il continua à demeurer avec les parents de sa femme.

Ce brave homme avait la tête faible, et n'était pas fait pour la nouvelle profession qu'il avait entreprise. Le bon accueil que sa femme était tenue de faire aux clients, était fréquemment l'objet de récriminations et de querelles; et plusieurs fois déjà, le malheureux avait fait entendre qu'un jour ou l'autre il ferait *un coup à sa tête*.

Hier dimanche, vers 9 heures du matin, il avait quitté ses vêtements de travail et s'était habillé pour sortir. Il appela sa femme pour avoir un objet qui lui manquait; mais il n'avait pas été entendu. Il monta après une courte attente au grenier, se passa une corde au cou et, ce qui démontre bien qu'il était bien déterminé à faire un *coup à sa tête*, c'est qu'on l'a trouvé non pendu, mais pour ainsi dire agenouillé : il avait tiré, pesé sur la *corde jusqu'à ce que la mort arrivât*.

Sa belle-sœur, montant au grenier vers 10 heures, pour aller chercher ses bottines, aperçut son beau-frère dans la position que nous venons de décrire. Elle descendit en poussant des cris. Un homme qui passait dans la rue monta et coupa la corde. L'asphyxie était complète.

Un triste détail : quand M. Van-Costenoble, commissaire du 2e arrondissement, alla faire les constatations, il trouva une femme du voisinage qui prenait ses dispositions pour procéder à l'ensevelissement, prétendant qu'un agent l'y avait autorisée ! !

---

**Conduite de deux voitures par un seul attelage.** — Bien que ce cas soit visé par le règlement municipal de septembre 1877, la police a souvent l'occasion de constater des infractions, et à la dernière audience de simple police, une condamnation a encore été prononcée à la charge d'un domestique, son patron étant civilement responsable. Samedi dernier, vers neuf heures du soir, l'agent Lorthiois a de nouveau dressé procès-verbal à M. Richard Destoop, marchand de légumes, rue Marceau, à Roubaix, qui parcourait la rue de la Latte avec deux voitures à la file, attelées d'un seul cheval.

---

**L'amateur de gibelotte.** — On n'a peut-être pas oublié le célèbre Tonneau, ce gamin de douze ans qui, au mois de novembre dernier, après avoir volé son grand père, demeurant au chemin du Cimbale, était parti pour Lille, en compagnie d'un camarade, le nommé Billard, par le tramway, dont l'inauguration était toute récente. Ils allaient là, dans l'espoir de voir guillotiner Vandomme ! Les deux amis, en arrivant dans la capitale de la Flandre, avaient commencé par se régaler d'une fricassée de lapins. Ensuite, ils avaient fait ample provision de cigares, porte-cigarettes et autres articles de fumeurs, sans oublier le chocolat et diverses douceurs.

Ils revinrent à Tourcoing par le dernier car, et cachèrent au pied d'une haie, ce qu'ils avaient encore d'argent et ce qui restait de leurs achats.

Ils furent arrêtés le lendemain. Tonneau avait déjà eu affaire à la police pour un vol de bottines, et... pour avoir subtilisé un poulet aux Halles. On se rappelle que se voyant poursuivi pour ce dernier méfait, il se dissimula derrière un tonneau de l'ébouage, y jeta la volaille, et fit bravement face à l'agent qui lui donnait la chasse lui disant : « *Qu'est-ce que vous me voulez vous?* » En allant au poste du commissariat il disait aussi d'un air vainqueur : « *Je sais où c'est, moi, le commissaire* ». Enfin le fait de dépouiller un ascendant, père, aïeul, n'étant pas considéré comme vol par le code, Tourneau fut relâché, mais son camarade est dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

Cette fois notre gaillard pourrait bien aller retrouver son copain; et, comme on dit vulgairement, il ne l'aura pas volé.

Samedi il se trouvait rue de Gand en compagnie de Jules Vandeeappelle, âgé de 21 ans. Il vit Mme Vermerch-Desmettre, 369 de la dite rue, sortir un panier à la main, après avoir soigneusement fermée sa porte. « *Allons voir, dit Tonneau à son compagnon; il y a peut être là quelque chose à faire.* » Après avoir essayé vainement d'entrer par la porte et par une fenêtre, ils tournèrent du côté du jardin, passèrent à travers la haie, allèrent droit à une fenêtre...

Madame Vermerch, dont l'absence ne devait pas durer longtemps, avait enfermé ses petits enfants dans la place éclairée par la fenêtre en question. Tout autre que Tonneau aurait pu être déconcerté : mais lui, au contraire, trouva aussitôt moyen de tourner cette circonstance à son profit : « *Si vous voulez ouvrir, dit il, j'ai des bonbons et je vous en donnerai !* » L'un des enfants alla aussitôt tirer le verron : et voilà nos deux gaillards dans la place !

En fait de bonbons, Tonneau donna aux enfants des petits pois qu'il venait de cueillir dans le jardin même !

« *Ah! que j'ai soif dit le jeune drôle!* » Il alla au comptoir, tira à la pompe deux canons, que lui et son ami vidèrent d'un trait.

Mais le gredin ne se contenta pas de cela : il prit un paquet de cigares, plusieurs jeux de cartes, et 2 fr. 25, cotisation d'un sociétaire que la cabaretière avait placés dans un coin de l'étagère, pour les remettre le soir au trésorier.

Cela fait le couple s'en alla. Quand la mère rentra, les enfants dirent que deux garçons étaient venus, et qu'ils avaient bu de la bière. Mme Vermerch alla au comptoir, et constata les différents vols.

Les enfants ne connaissaient pas les voleurs. Mais la petite Palmyre, agée de 4 ans, d'une intelligence au-dessus de son âge, dit à sa mère qu'elle savait où l'un des deux restait, et l'enfant mena sa mère droit chez Tonneau, chemin du Cimbale. Celui-ci protesta avec énergie de son innocence.

Hier dimanche, chez le commissaire, Tonneau essaya encore de donner le change, il se défendit pied à pied, et versa de vraies larmes d'indignation, menaça du poing la petite Palmyre et son complice Vandeeappelle, qui avait tout raconté. Enfin il fallut bien avouer, et les deux gredins seront conduits aujourd'hui lundi à Lille.

« *Fiez vous donc aux apparences* » disais-je lors de la dernière affaire de Tonneau. Il est en effet d'un extérieur tout-à-fait séduisant : une figure de jeune fille timide. Il n'y a certainement pas dans tout Tourcoing de garçonnet plus sympathique !

---

**Mouveaux.** — On sait qu'il s'est fondé, il y a quelque temps, à Mouveaux, une Société Philanthropique qui a pour but de recueillir les fonds nécessaires à la construction d'un hospice. Cette société avait organisé, dans l'intention de l'œuvre, une grande fête musicale qui a eu lieu dans l'après-midi de dimanche.

Grâce à la généreuse hospitalité de M. Charles Pollet, les promeneurs venus en foule de Roubaix et de Tourcoing ont joui du spectacle d'un parc magnifiquement tracé et ont entendu d'excellents musiciens.

La musique municipale de Mouveaux, la chorale l'*Avenir* de Mouveaux, la *Fanfare Delattre* de Roubaix et les orphéonistes *Crick-Sicks* de Tourcoing apportaient à la fête un allégeant et précieux concours.

Vers quatre heures et demie ces sociétés ont été reçues à la mairie par les membres de la Société philanthropique qui leur ont offert les vins d'honneur, puis elles se sont formées en cortège pour se rendre à la campagne de M. Charles Pollet où le concert a commencé à cinq heures et demie.

C'est la musique municipale de Mouveaux qui a ouvert le festival par l'exécution de quelques bons morceaux de son répertoire : elle a du reste pris une large part au concert en remplissant cinq numéros de son programme. Sans entrer dans l'analyse de chaque morceau nous nous plaisons à reconnaître à cette société, très habilement dirigée par M. Guillaume, de sérieuses qualités d'exécution.

La chorale l'*Avenir*, de Mouveaux, est de création récente : néanmoins, étant données les ressources restreintes dont elle dispose, elle a dit avec goût deux chœurs parfaitement choisis. il faut féliciter le directeur, M. Carton, des résultats qu'il a sû déjà obtenir.

Nous n'entendions pas la *Fanfare-Delattre* pour la première fois, mais c'est avec un nouveau plaisir que nous l'écoutions et c'est avec une conviction non moins grande que nous l'applaudissions. Puissance de sonorité qui n'exclut pas la douceur, rithme parfait, profond sentiment musical, toutes ces qualités qui caractérisent les sociétés hors de pair, nous les retrouvions encore dans l'exécution des morceaux que la *Fanfare-Delattre* a produits dimanche.

Les orphéonistes *Crick-Sicks* ont obtenu leur succès habituel et les applaudissements les plus chaleureux ont salué l'interprétation toujours fort remarquée des grandes œuvres qui forment la base de son répertoire si riche et si varié.

La phalange de M. Louis Rosoor a fait assez souvent ses preuves pour que nous n'ayons plus à rappeler sa valeur : nous joindrons donc simplement nos félicitations à toutes celles qu'elle a encore reçues en cette circonstance.

En résumé la fête a été aussi complète que possible et nous aimons à croire qu'une ample recette aura été faite au profit de l'œuvre si intéressante entreprise par la société philanthropique de Mouveaux.

---

**Neuville.** — Mgr Thibaudier est arrivé à trois heures et demie. Une escorte de trente cavaliers, ainsi que la musique municipale et la compagnie des sapeurs-pompiers sont allés à sa rencontre. Mgr Thibaudier a reçu M. le maire et les adjoints.

---

**Roncq.** — Mgr Thibaudier, a administré la confirmation dimanche à neuf heures. L'administration municipale a été reçue par Monseigneur l'archevêque.

---

**Bondues.** — *Incendie.* — Dimanche vers sept heures du soir le feu a pris accidentellement à la ferme Descreumaux, située au Bas-Chemin, derrière l'Epée Royale, près du Mont. Tout était complètement détruit quand les secours arrivèrent. Une vache et un porc ont été asphyxiés. Les pertes dépassent 20,000 fr. Il y a assurance pour 25,000 fr.

La propriétaire est Madame la comtesse de Beaufort.

## LILLE

**Nécrologie.** — On annonce la mort, à Paris, de M. Félix-Moreaux, administrateur de la Compagnie de Fives-Lille, chevalier de la Légion d'honneur.

---

**La nouvelle toile du Panorama.** — L'inauguration de la nouvelle toile de Philippoteaux au panorama de la rue Jean Bart a eu lieu hier de-

---

FEUILLETON DU 17 JUIN 1890.— N° 31

# UN DRAME FINANCIER

Par Pierre Sales

XIII

### Où Robert en perdant son chemin trouve de singuliers indices

Et, une minute après, ayant relevé lui-même le col de son paletot, il entra dans le cabaret. Il lui suffit de jeter un coup d'œil sur l'unique salle de ce cabaret, blanchie à la chaux, pour comprendre qu'il se trouvait dans un rendez-vous de bandits et de coquines. L'odeur de l'alcool frelaté le saisit à la gorge, mélangée de la fumée des brule-gueule et de la senteur âcre que dégageaient une vingtaine d'hommes avachis sur des bancs de bois, avec quelques